## Conditions générales de vente

- Art. 1: Champ d'application: Les présentes conditions générales, à l'exclusion de tout autre, s'appliquent aux relations entre LUCIOX BVBA sous le numéro d'entreprise BE0545.746.744 (ci-après: LUCIOX) et le client.
- Art. 2: Commande: En passant une commande, le client accepte l'applicabilité des présentes conditions générales.
- Art. 3: Réclamations: Les produits livrés par LUCIOX doivent être inspectés par le client lors de leurs réception. Les défauts et réclamations (dommages, quantité, marchandises non livrées, règlement, facture, ...) doivent être signalés à LUCIOX immédiatement après réception, mais au plus tard 7 jours après l'expédition par courrier électronique à <u>info@luciox.be</u> ou par courrier recommandé.
- Art. 4: Délai de livraison: Chaque délai de livraison spécifié par LUCIOX est indicatif et non contraignant. En aucun cas, des retards de livraison ne peuvent donner lieu à un droit quelconque d'indemnisation de la part du client, ni à un droit de résiliation du contrat.
- Art. 5: Paiement: Le paiement de la marchandise a lieu dans les 30 jours suivant la date de facturation au siège de LUCIOX, sauf convention contraire entre les parties. Même si les versements échelonnés sont autorisés, en l'absence de paiement dans les délais, le montant de la facture sera automatiquement et sans préavis, augmenté d'une clause d'indemnisation forfaitaire de 10% avec un minimum de 50 euros.

Le montant ainsi augmenté automatiquement et sans mise en demeure sera égal à 1,5% par mois, chaque mois commencé étant considéré comme ayant expiré. Les frais de justice engagés pour recouvrer le montant de la facture impayée sont automatiquement ajoutés à cette facture.

En l'absence de paiement ponctuel d'une facture, toutes les factures en souffrance expirent de plein droit: LUCIOX a également le droit de suspendre toute livraison ultérieure (occasionnellement ou dans le cadre de livraisons périodiques).

- Art. 6: Réserve de propriété: Tous les biens sont livrés sous réserve expresse de propriété jusqu'au paiement intégral du prix.
- Art. 7: Responsabilité: LUCIOX n'est pas responsable des dommages causés par les marchandises livrées, leurs utilisation ou leurs contenu, ni des dommages causés par, après ou pendant la livraison, même s'il s'agit d'une faute grave ou négligence de la part de LUCIOX ou de ses mandataires.
- Art. 8: Frais de transport risque: LUCIOX assume la responsabilité et les frais d'envoi de la marchandise au client, sauf convention contraire. Les retours, quelle que soit leurs forme, ont toujours lieu aux risques et aux frais du client.
- Art. 9: Loi applicable: Le contrat entre LUCIOX et le client est soumis à la loi belge.
- Art. 10: Tribunaux compétents: en cas de litige, le tribunal de première instance et le tribunal de commerce de Louvain et le juge de paix de Louvain seront seuls compétents: les litiges dans le cadre de contrats avec les consommateurs relèveront également de la compétence de ces mêmes tribunaux, sauf s'ils ne seraient pas compétents du fait de l'application de l'article VI.83.23 ° du Code de droit économique. En outre, le client peut soumettre des litiges à la plateforme optionnelle de règlement des litiges en ligne: <a href="http://ec.europa.eu/odr/">http://ec.europa.eu/odr/</a>
- Art. 11: Les prix des produits sont sujets à changement sans préavis. Tous les prix sont hors TVA et hors frais de livraison.
- Art. 12: Pour les clients qui passent leur commande via le site Web, nous demandons un paiement avant la livraison.